

Délibération n°D20240108_13

Rapporteur : Christophe DAVID-BORDIER

Service : Vie Associative et Sports

Secrétaire de séance : Julie TEJERIZO

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le SEPT NOVEMBRE à 16 heures 30, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 26, 25 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 31/10/2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON (1), Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion SOK CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

ABSENTS EXCUSES : Marie-Lise POTRON	a donné délégation à	Marie-Hélène SCOTTI
Florence MALGAT	a donné délégation à	Josie BAYLE
Farida MOUHOUBI	a donné délégation à	Joëlle ISUS
Jean-Pierre CAZES	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
Fatiha BANCAL	a donné délégation à	Marion SOK CHAMBERON

ABSENTS : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Départ à la présentation n°2 « Faisabilité d'un réseau de chaleur pour Bergerac – Présentation finale ».

ATTRIBUTION DE BOURSES D'EXCELLENCE SPORTIVE - ANNÉE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la requête présentée par le club « Sport Nautique Bergerac » concernant Léontine FOUQUET, Emmie et Célia BRY, Lydie PERVIEUX relative à une demande d'aide financière, à la Ville de BERGERAC ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 28 octobre 2024 ;

CONSIDÉRANT la faiblesse des revenus perçus par certains athlètes de haut niveau pour poursuivre leurs carrières sportives en tant que non-professionnels ;

CONSIDÉRANT les résultats et titres remarquables obtenus ces dernières années par Léontine FOUQUET, Emmie et Célia BRY, Lydie PERVIEUX, chacune dans leurs disciplines ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de BERGERAC de les accompagner dans leurs parcours et leur engagement pour promouvoir l'image de la Ville à l'occasion de leurs compétitions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ALLOUER**, au titre de l'année 2024, une bourse d'excellence sportive à :
 - Léontine FOUQUET, d'un montant de 400 € ;
 - Emmie et Célia BRY, d'un montant de 400 € chacune soit 800 € au total ;
 - Lydie PERVIEUX, d'un montant de 400 €.
- **D'IMPUTER** cette dépense à l'article 65131, chapitre 65, fonction 30 du budget en cours ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à la conclusion de cette opération.

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le 13/11/2024

ID : 024-212400378-20241107-D20240108_B-DE



Adopté par 31 voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON (pouvoir), Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES (pouvoir), Marc LETURGIE, Florence MALGAT (pouvoir), Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI (pouvoir), Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion SOK CHAMBERON, Fatih BANCAL (pouvoir), Fabien RUET, Héléne LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 07/11/2024.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le **13 NOV. 2024**
et de l'affichage en date du **13 NOV. 2024** d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

La Secrétaire,



Julie TEJERIZO

Le Maire,



Jonathan PRIOLEAUD